

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 12 avril 2018

Affiché en exécution des articles L.2121-25 et L. 5211-1 du CGCT

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS, Mme Christelle MURON, M. Lucien ESTINES, M. Jacques BRUNEL, M. Jean-Claude RICHARD, Mme Laurence CROZAT.

Absent excusés : Mme Christelle EYCHENNE et M. Christian CHARRIERE qui ont donné respectivement procuration à Mme Sandrine VILLENEUVE et M. Denis TAMAIN.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal :

- **APPROUVE les comptes administratifs 2017** concernant
 - . **les différentes Sections** : la Bitortie, Gouttemaine, Rambe, Seytive, La Chevalerie Les Bessières, Le Poyol et Vachon (approbation à l'unanimité) ;
 - . **les différents Lotissements** : Bellevue, Montifaux, Seytive, La Provende 1, La Provende 2, La Provende 3 (Sur 13 exprimés 12 « pour » et 1 « abstention ») ;
 - . **le Budget Photovoltaïque** (approbation à l'unanimité) ;
 - . **le Budget cumulé Eau & Assainissement** (approbation à l'unanimité) ;
 - . **le Budget Principal** (approbation à l'unanimité) ;
- **APPROUVE** les affectations des résultats des différents comptes administratifs 2017 . Compte tenu du transfert de la partie ASSAINISSEMENT du budget EAU& ASSAINISSEMENT CUMULE à Loire Forez Agglomération, l'Assemblée n'a voté que la partie EAU.
- **APPROUVE** les Comptes de gestion 2017 établis par le Centre des Finances Publiques de BOEN ;
- **APPROUVE les Budgets Primitifs 2018** concernant les
 - . **les différentes Sections** : La Bitortie, Gouttemaine, Rambe, Seytive, La Chevalerie Les Bessières, Le Poyol et Vachon (Sur 14 exprimés 12 « pour » et 2 « abstention ») ;
 - . **les différents Lotissements** : Bellevue, Seytive, la Provende 1, la Provende 2, la Provende 3 (approbation à l'unanimité) ; le lotissement artisanal de Montifaux étant transféré à Loire Forez Agglomération au 01/01/2018, ce lotissement est clos.
 - . **le Budget Photovoltaïque** (approbation à l'unanimité) ;
 - . **le Budget Eau** (approbation à l'unanimité) ;
 - . **le Budget Principal** (approbation à l'unanimité) ;
- **MAINTIENT les mêmes taux d'impositions des taxes directes locales qu'en 2017 soit :**

Taxe d'habitation	:	5.39 %
Taxe foncière (bâti)	:	11.44 %
Taxe foncière (non bâti)	:	55.03 %
- **EST INFORMÉ** des différentes délibérations prises dans le cadre du vote du budget :
 - Cotisation du FLU de 0.20 €/habitant, soit une contribution de 342 € ;
 - Participation au frais du SIVU Maison de Retraite de 200 € ;
 - Subvention transports scolaires pour le 2^{ème} enfant ou pour distance inférieure à 3 km pour les élèves du Collège et 2 km pour les élèves du primaire ;
 - Prix de revient d'un élève à l'école primaire publique (399.93 €) d'où une participation à l'OGEC, pour 28 élèves de Noirétable, de 11 198.04 € ;
 - Participation des communes voisines aux frais de fonctionnement de l'école publique au titre de la rentrée 2018 (St Julien la Vêtre pour 18 élèves et Cervières pour 5 élèves) ;

Vente d'herbe à M. Lugnier Yves pour la parcelle C572 à Montifaux pour 44 € ;
Vente d'herbe à M. Marcoux Laurent pour les parcelles D 216 et D 218 à Bellevue pour 122 € ;

- **EST INFORMÉ** de report de l'ouverture du camping municipal compte tenu des travaux non terminés ce jour. Le principe de gratuité sera appliqué pour les abonnés concernant la période d'ouverture théorique à l'ouverture réelle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 25.

Le Maire, Denis TAMAIN.